

ACTARES

Actionnariat pour une économie durable
AktionärInnen für nachhaltiges Wirtschaften

Genève et Berne, le 18 mars 2008

Plus de la moitié des vingt plus grandes entreprises suisses financent des partis politiques

Une enquête d'ACTARES auprès des sociétés suisses cotées en bourse les plus importantes révèle qu'au moins la moitié des entreprises faisant partie du SMI soutiennent directement des partis politiques. Il apparaît sur la base d'indications incomplètes sur les bénéficiaires que ce sont surtout des partis bourgeois qui en profitent. Les montants s'échelonnent entre près de 10'000 et plus de 100'000 francs. Mais la propagande bien visible dans les médias laisse supposer que des moyens bien plus importants sont mis à disposition d'associations, de comités d'action et d'agences de relations publiques que des partis politiques. ACTARES demande un renoncement au financement des partis et plus de transparence sur les influences exercées par les entreprises dans le domaine politique.

1. Les votations et élections coûtent cher – qui paie?

Fin 2007, ACTARES a questionné les 20 entreprises les plus significatives cotées en bourse sur leurs contributions financières à des partis politiques en Suisse. Constatant les budgets de campagne électorale hors norme de certains partis politiques lors des dernières élections fédérales, ACTARES s'est demandé dans quelle mesure les entreprises étaient impliquées dans le jeu démocratique.

Les questions suivantes ont été posées aux entreprises :

1. L'entreprise soutient-elle directement ou indirectement un ou plusieurs partis, que ce soit au niveau fédéral, cantonal ou local ? La question porte également sur chaque soutien direct à des personnes candidates à un poste.
2. Si c'est le cas, à quel parti ce soutien est-il accordé, avec quel montant, sur quels critères, et dans quel but ?
3. L'entreprise est-elle prête de fournir divulguer à l'avenir des informations à ce sujet ?

2. Bon retour, peu de clarté sur les bénéficiaires et les montants

18 entreprises sur les 20 qui ont été consultées ont répondu. Ce très bon résultat est aussi un signe des bonnes relations qu'ACTARES entretient avec les entreprises.

De ces 18 entreprises :

- 10 (soit 56%) ont indiqué soutenir directement des partis, alors que
- 8 ne pratiquent pas de tels soutiens.

Parmi les 10 qui versent des contributions :

- 2 ont indiqué que ces versements étaient destinés à des partis bourgeois,
- 5 qu'ils étaient attribués à des partis qui partageaient les valeurs de l'entreprise ou menaient une politique favorable aux milieux économiques,
- 3 n'ont pas précisé quels partis elles soutenaient.

A la question sur les critères retenus pour un tel soutien, 3 entreprises ont cité des critères de choix plutôt généraux, comme le sens de la responsabilité, la tolérance, le libéralisme, le soutien à la recherche et à une haute qualité de la formation, la croissance économique et la diversité. Il est étonnant qu'aucune firme n'ait évoqué des valeurs comme la durabilité, la lutte contre le changement climatique ou les droits humains, bien que ces aspects devraient revêtir une haute priorité, si l'on se réfère aux déclarations figurant dans les rapports annuels, ou dans des textes comme le "Pacte Mondial" de l'ONU ou le "Carbon Disclosure Project".

Dans les quelques cas où des montants ont été indiqués, il s'agit de montants allant de 10'000 à quelques dizaines de milliers de francs. Ils sont qualifiés de peu importants et la plupart du temps attribués au niveau fédéral. Une seule entreprise indique un montant à 6 chiffres, qui pourrait atteindre 300'000 francs selon l'agenda politique. Plusieurs entreprises signalent que la loi n'exige pas de déclaration de leur part et se sont abstenues. Seules 5 des 18 entreprises seraient prêtes à une telle transparence.

Liste des entreprises consultées :

Société	Participation financière directe	
ABB		non
Adecco		non
Bâloise	oui	
Clariant		non
Credit Suisse	oui	
Holcim	oui	
Julius Bär	oui	
Nestlé	oui	
Nobel Biocare		non
Novartis	oui	
Richemont		non
Roche	oui	
Swatch Group		non
Swiss Life	pas de réponse	
Swisscom		non
Swiss Re	oui	
Syngenta		non
Synthes	pas de réponse	
UBS	oui	
Zurich Financial Services	oui	

3. Le financement des partis par les entreprises doit faire l'objet d'une nouvelle réglementation

Actuellement, dans 15 cantons, les dons à des partis politiques peuvent être fiscalement déduits jusqu'à un montant déterminé. Une procédure de consultation est en cours d'ici à avril 2008 concernant la possibilité d'accepter des déductions jusqu'à un montant de 10'000 francs pour l'impôt fédéral direct. Des subventions d'une certaine importance par les entreprises sont selon la pratique en vigueur seulement acceptables lorsqu'elles sont commercialement justifiables. Par exemple, les autorités fiscales ne les accepteraient que dans le cadre d'une campagne publicitaire, ce qui implique que l'entreprise apparaîtrait publiquement.

Des contributions d'entreprises à des partis ou associations au delà des limites fixées par le fisc ne sont pas justifiables du point de vue de l'actionnaire. Dans la mesure où elles ne sont pas déductibles, elles réduisent – même symboliquement – les profits, et si elles ne sont pas commercialement justifiables, elles ne sont d'aucune utilité pour l'entreprise. Elles ne répondent dans ce cas qu'aux affinités politiques de la direction de l'entreprise, et non – comme ce devrait être le cas – aux intérêts des actionnaires. L'exemple des rémunérations exagérées des cadres supérieurs au niveau de certaines directions est révélateur. Dans une société ouverte au public, dont l'actionnariat est hétérogène – aussi politiquement – cette situation n'est pas admissible.

4. Lobbying et relations publiques comme facteur de pouvoir

Aux côtés des partis, on trouve aussi des groupes d'intérêts participant au processus politique de la formation de l'opinion et des prises de décisions. La propagande bien visible dans les médias laisse supposer que ces associations, comités d'action ou agences de relations publiques disposent de ressources beaucoup plus importantes. Pour cette raison, ces milieux devraient avoir plus de poids pour représenter les intérêts des entreprises que les partis politiques et leurs représentant(e)s au parlement. Autre fait révélateur, ces derniers n'apparaissent que rarement dans les conseils d'administration des 100 plus grandes sociétés cotées en bourse. Seules 5 d'entre elles "s'offrent le luxe" actuellement d'un conseiller national ou aux Etats dans leurs organes supérieurs.

Ceci est sans doute lié au fait que la globalisation de l'économie fait éclater le cadre national et que de nombreux problèmes ne peuvent trouver leur solution que dans un cadre international. Ainsi s'accroît l'importance des organisations internationales et des ententes, ce qui explique l'influence des firmes et de leurs associations également au niveau international. Pour éviter des abus dans la défense de leurs intérêts, et améliorer la transparence, l'ONU, l'OCDE ainsi que d'autres organisations ont émis des règles de "gouvernance d'entreprise".

Des organisations non-gouvernementales contribuent à la transparence, telles que Transparency International (Coalition globale contre la corruption) : <http://www.transparency.org/> et l'Initiative pour la transparence et la démocratie : <http://www.lobbycontrol.de/> .

5. Renoncement au financement des partis, plus de transparence dans le "Politbusiness"

ACTARES demande aux sociétés cotées en bourses de rejoindre le groupe des entreprises qui s'abstiennent et de renoncer au financement de partis politiques. Ceci est incompatible avec le pluralisme d'une société ouverte au public, en particulier si ce financement dépasse les sommes déductibles pour le fisc, réduit le bénéfice et n'est d'aucune utilité pouvant être attestée. Si des entreprises veulent favoriser comme elles l'affirment le système démocratique et de bonnes conditions-cadres pour l'économie, elles peuvent le faire par un comportement de contribuable irréprochable.

ACTARES demande aussi de la retenue et de la transparence pour les contributions versées à diverses associations ou comités d'action. Ces financements doivent être justifiés par les activités d'affaires, pour être déductibles. Par respect pour les actionnaires, des prises de positions politiques unilatérales doivent être évitées, comme par exemple dans le cas des privilèges fiscaux accordés aux gros actionnaires, par le biais d'Economiesuisse, l'association faïtière des milieux économiques. Des sommes importantes ont été dépensées, issues pour une part non négligeable sans doute des contributions des entreprises. De tels apports à des associations ou pour le lobbying devraient faire l'objet de la formulation de règles internes et être transparents dans le cadre de la "Responsabilité sociale" de l'entreprise. Seules trois des entreprises consultées ont affirmé avoir formulé de telles règles. Les montants versés à des groupes d'intérêts, des organisations de lobbying, des comités d'action, etc. doivent être rendus publics.